

## **Transparence : les rendez-vous des élus de Paris avec les lobbies sont désormais publics**

**Les élus du Conseil de Paris peuvent désormais déclarer leurs rendez-vous avec des lobbies sur une plateforme dédiée, consultable par les Parisiennes et les Parisiens.**

En novembre dernier, dans un souci de transparence et d'exemplarité, Anne Hidalgo a proposé aux élus du Conseil de Paris d'aller au-delà de la loi Sapin II en permettant à l'Exécutif municipal et aux Maires d'arrondissement de déclarer en ligne leurs rendez-vous avec les représentants d'intérêts inscrits au registre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP).

Alors que la loi, applicable à partir de juillet 2018, faisait reposer cette contrainte sur les lobbies, la Ville de Paris a souhaité aller plus loin, en permettant aux élus eux-mêmes de déclarer leurs rendez-vous sur une plateforme dédiée et ce dès le début de l'année 2018. L'association Transparency International a accompagné la Ville de Paris dans l'élaboration de ce nouveau dispositif. Désormais, toutes les Parisiennes et tous les Parisiens pourront consulter la liste des rendez-vous des élus de Paris avec les lobbies [sur la plateforme « transparence » de la Ville](https://transparence.lobby.paris.fr) : <https://transparence.lobby.paris.fr>

*« Nous sommes les premiers en France à rendre public les rendez-vous des élus locaux avec les représentants d'intérêts. Nous sommes convaincus que la transparence est indispensable à l'exercice de la démocratie par les citoyens et permettra de renforcer la crédibilité de l'action publique »,* salue Mao Peninou, adjoint à la Maire de Paris en charge du fonctionnement du Conseil de Paris, qui a coordonné la mise en place de ce dispositif.